



*Les Tâches du
Gestionnaire de Voirie*

TABLE DES MATIÈRES

1.	DA-ENVOI POUR INSTRUCTION.....	3
2.	DE-VALIDATION EDL	7
3.	DE-CHANTIER EN INFORMATION	8
4.	APPEL À (NOM DE LA COMMUNE / SPW MI).....	10
5.	DA-DEMANDE D'AVIS.....	11
6.	DAC-VALIDATION PV FINAL (LORS D'UNE COORDINATION)	13
7.	DAC-INVITATION À CRÉER LE CCC.....	14
8.	BESOIN D'AIDE ?	15

1. DA-Envoi pour instruction

- Les demandes d'autorisation arrivent dans la liste « 01.Appels/Tâches/Validations » libellées « DA-Envoi pour instruction ». Cliquez sur la tâche (Ctrl + clic pour ouvrir dans un nouvel onglet).
- Pour commencer, consultez le chantier en cliquant sur le lien en haut et ouvrez-le également dans un nouvel onglet afin de vérifier que vous êtes bien le GDV compétent.

The screenshot shows a web application interface. At the top, there is a navigation bar with a home icon, a signal strength icon, and the text "/ CHANTIERS PUBLICS / S01.APPELS/TÂCHES/VALIDATIONS". Below this, there is a breadcrumb trail: "TÂCHE > CH: LOPEX 42642460 E/ U UW740-CHANTIER A / DA: DA-1: 21073693 /". The main heading is "21073693-DA-Envoi pour instruction". Below the heading, there are three tabs: "APERÇU" (selected), "NOTIFICATIONS", and "PIÈCES JOINTES". Under "APERÇU", there is a section "ORGANISATION*" with a dropdown menu showing "VILLE DE NAMUR" and the text "Organisation en charge de la tâche." Below this is a section "DÉCISION" with three buttons: "Accusé de réception" (green), "Info complémentaire" (red), and "Transférer" (yellow). Below the buttons, there is a warning: "ATTENTION : AVANT DE VALIDER VOTRE CHOIX, VERIFIEZ QUE VOUS ETES BIEN LE GESTIONNAIRE COMPETENT POUR CE DA. SI CE N'EST PAS LE CAS, TRANSFEREZ CETTE COMPETENCE VERS LE BON GESTIONNAIRE." and a list of actions: "Cette étape vous permet de : - De transférer l'instruction de ce dossier vers un autre GDV lorsque ce dossier n'est pas de votre compétence - De demander une information complémentaire si le dossier n'est pas complet - D'accuser la réception du dossier si vous êtes le gestionnaire compétent".

Ensuite, cliquez sur :

Accusé de réception	Vous acceptez d'être le GDV compétent
Info complémentaire	Les demandes d'infos complémentaires se font dans le DA après avoir « Accusé Réception »
Transférer	Vous n'êtes pas le GDV compétent

- Si vous êtes le GDV compétent, cliquez sur « **Accusé de réception** ». Le DA s'ouvre alors dans une nouvelle fenêtre. Vous disposez de 7 jours pour accuser réception du dossier. Au-delà, vous serez considéré comme gestionnaire compétent.
- Si vous avez besoin d' « **Info complémentaire** », cela se fera à partir du DA.

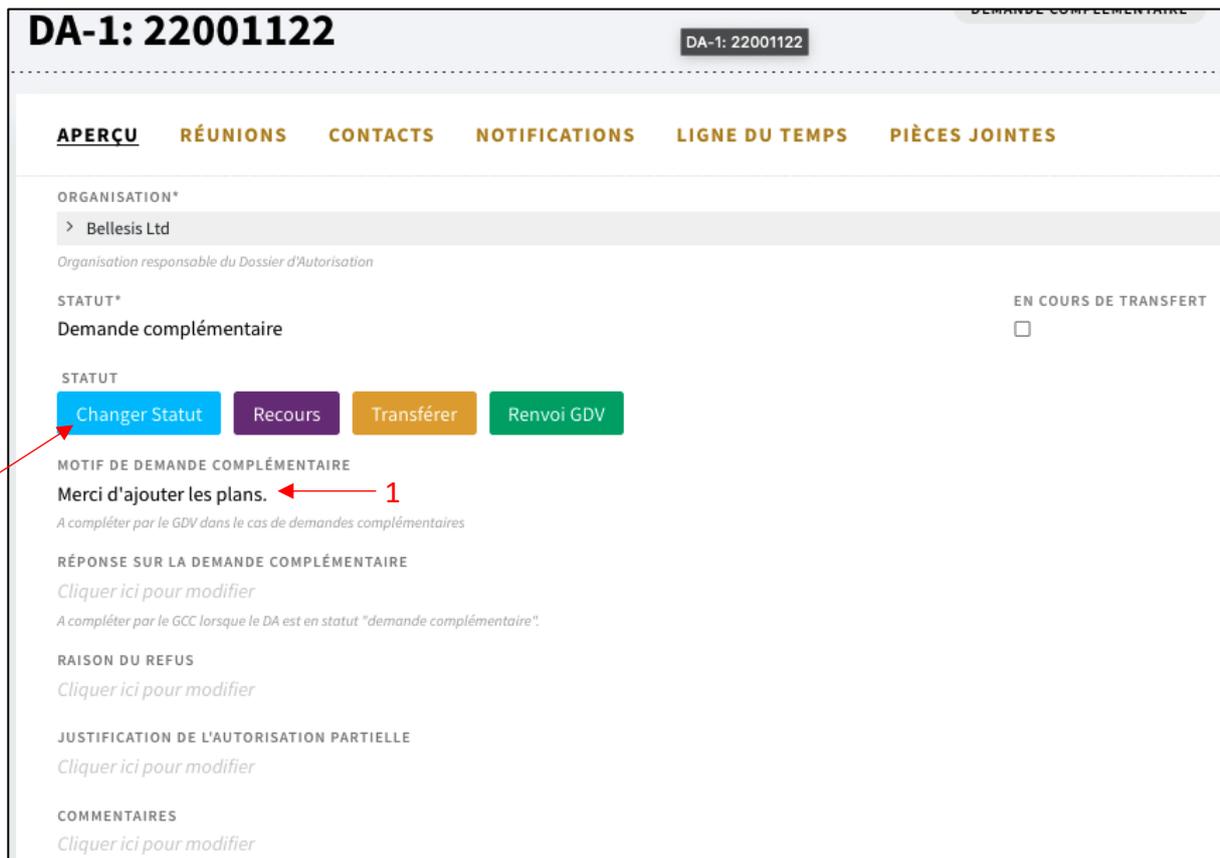
- Si vous n'êtes pas le GDV compétent, cliquez sur « **Transférer** », une fenêtre s'ouvre avec la liste des autres GDV concernés par la zone des travaux. Choisissez le GDV compétent dans la liste. Le transfert du dossier se fait automatiquement.

Dans la fenêtre du DA :

- Dans l'onglet « Contacts », choisissez l'utilisateur qui sera en charge du dossier.



- Si vous avez besoin d'une information complémentaire, indiquez celle-ci à l'endroit de « Motif de la demande complémentaire » et changez le statut en « Demande Complémentaire ».



- Lorsque le GCC vous aura répondu, vous verrez sa réponse au niveau de « Réponse sur la demande complémentaire ».

!! le GCC doit obligatoirement cliquer sur le bouton vert « Renvoi GDV » afin que le statut du dossier revienne en « Pour Décision », dans le cas contraire, vous n'aurez plus la main sur le dossier et il restera en « Demande Complémentaire ».

DA-1: 22001122 POUR DECISION

APERÇU **RÉUNIONS** **CONTACTS** **NOTIFICATIONS** **LIGNE DU TEMPS** **PIÈCES JOINTES**

ORGANISATION*
 > Bellesis Ltd
 Organisation responsable du Dossier d'Autorisation

STATUT* EN COURS DE TRANSFERT
 Pour décision

STATUT
Changer Statut Recours Transférer Renvoi GDV ← 2

MOTIF DE DEMANDE COMPLÉMENTAIRE
 Merci d'ajouter les plans.
 A compléter par le GDV dans le cas de demandes complémentaires

RÉPONSE SUR LA DEMANDE COMPLÉMENTAIRE
 Voici les plans demandés ← 1
 A compléter par le GCC lorsque le DA est en statut "demande complémentaire".

RAISON DU REFUS
 Cliquer ici pour modifier

JUSTIFICATION DE L'AUTORISATION PARTIELLE
 Cliquer ici pour modifier

COMMENTAIRES
 Cliquer ici pour modifier

- Faites, ensuite, défiler la fenêtre jusqu'à la partie « à fournir par le Gestionnaire Compétent » et téléchargez le formulaire d'autorisation. Vous pouvez également vérifier si le GCC a constitué un cautionnement global et consulter les types de coupe (Qualiroute) en cliquant sur les liens de ces documents.

A fournir par le Gestionnaire Compétent

Le Gouvernement wallon a approuvé, le jeudi 29 mars 2018, le Règlement technique de la Commission de coordination des chantiers fixant les modalités d'application prévues à l'article 23 du décret du 30 avril 2009. Ce Règlement technique fixe la forme et le contenu de l'autorisation d'occupation de chantier qui doit désormais être délivrée par chaque gestionnaire de voirie et de cours d'eau.
 Il s'agit du seul formulaire accepté et à utiliser tant par le SPW que par les communes et les provinces.

ATTENTION/ACHTUNG : NOUVELLE VERSION FRANÇAISE ET ALLEMANDE/NEUE FRANZÖSSISCHE UND DEUTSCHE FASSUNG... MERCI D'UTILISER CETTE NOUVELLE VERSION/DANKE FÜR DIE NEUE FASSUNG.

Version Française (V6 18/03/2022) [Cliquez ici](#)
 -Deutsche Version (V6 25/03/2021) : [Hier klicken](#)

CAUTIONNEMENT GLOBAL :
 - V 27/10/2016, Liste des Organisations et Sous-Organisations ayant constitué un cautionnement global : [Cliquez ici](#)

QUALIROUTE :
 - M6 (V 01/01/2021) : Types de coupe à définir dans l'article 7 du formulaire d'autorisation d'occupation de chantier : [Cliquez ici](#)
 - L (V 01/03/2021) Signalisation routière : [Cliquez ici](#)

Les parties de l'autorisation que vous devez remplir sont surlignées en jaune. Remplissez le formulaire en vous aidant des documents « Cautionnement global » et « Qualiroute M6 ». Faites signer l'autorisation par la personne responsable, scannez et joignez-la au DA en cliquant sur l'icône pièces jointes.

DA-1: 22001122 POUR DÉCISION Envoyer ↗ 📄 🗨️ 📄

Nouvelle pièce jointe

Fichier

Cliquer ici pour sélectionner un fichier

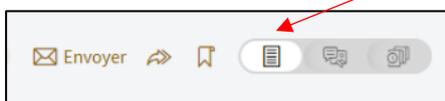
URL

Des URLs commencent par <https://>, références vers des fichiers qui commencent par `\\servername\`.

Description

Ajouter

- Cliquez ensuite sur l'icône page pour revenir à l'affichage d'aperçu du DA.



- Ensuite, changez le statut du DA en « autorisé ».

DA-1: 22001122 AUTORISÉ

APERÇU RÉUNIONS CONTACTS NOTIFICATIONS LIGNE DU TEMPS PIÈCES JOINTES

ORGANISATION*

> Bellesis Ltd

Organisation responsable du Dossier d'Autorisation

STATUT* EN COURS DE TRANSFERT

Autorisé

STATUT

Changer Statut Recours Transférer Renvoi GDV

MOTIF DE DEMANDE COMPLÉMENTAIRE

Merci d'ajouter les plans.

A compléter par le GDV dans le cas de demandes complémentaires

RÉPONSE SUR LA DEMANDE COMPLÉMENTAIRE

Voici les plans demandés

A compléter par le GCC lorsque le DA est en statut "demande complémentaire".

RAISON DU REFUS

Cliquer ici pour modifier

JUSTIFICATION DE L'AUTORISATION PARTIELLE

Cliquer ici pour modifier

COMMENTAIRES

Cliquer ici pour modifier

Si vous refusez l'autorisation il faudra donner la raison du refus ou la justification de l'autorisation partielle. Vous avez 30 jours pour rendre votre décision, voire 60 si vous devez consulter un autre GDV pour une « demande d'avis ».

Pour plus d'information, consultez le « Guide pratique Autorisation. »

2. DE-Validation EDL

Dans la liste « 01.Appels/Tâches/Validations », ouvrez la tâche « Validation EDL » dans un nouvel onglet.

TITRE	STATUT	CRÉÉ LE	RÉPONSE	COMMENTAIRES	RÉPONSE	COMMENTAIRES	ORGANISATION
20074837-DE-Validation EDL	En cours	08/02/2022			Approuvé	Rejeté	Administration com

Ouvrez l'état des lieux dans un nouvel onglet.

- Consultez les photos en pièce jointes s'il y en a. *Les GCC ne sont pas tenus d'annexer un reportage photo au DE, mais peuvent le fournir sur demande.* Nous vous conseillons d'aller constater la remise en pristin état sur place.
- Si vous êtes d'accord sur l'état des lieux, cliquez sur « Approuvé ». (1)
- Si vous n'êtes pas concerné pas ce chantier, cliquez sur « Pas concerné ». (2)
- Si vous estimez que des travaux complémentaires sont nécessaires, décrivez les travaux à effectuer sous « Commentaires » (3), cliquez sur « Rejeter » (4) puis sur « Travaux complémentaires ». (5)
- Si vous demandez des travaux complémentaires, le GCC doit refaire un nouvel EDL.

VALIDATIONS / 20221021-CHANTIER J+1 / EDL: ETAT DES LIEUX-1: 22002955 / EN COURS / Envoyer

22002955-DE-Validation EDL

APERÇU NOTIFICATIONS PIÈCES JOINTES

ORGANISATION*
> AC Creuzons test
Organisation en charge de la validation.

RÉPONSE 2 STATUT*
1 Approuvé Pas concerné Rejeté 4 En cours
Si vous souhaitez envoyer un commentaire, veuillez préalablement remplir ce dernier avant de répondre au moyen des boutons ci-dessus.

COMMENTAIRES
Cliquez ici pour modifier 3
Cliquer à côté du champ afin de sauvegarder le commentaire.

Trvx complémentaires 5

LISTE*
Chantiers Publics : Validations

- Vous avez 30 jours pour approuver un état des lieux ou demander des travaux complémentaires. Passé ce délai, le DE passera automatiquement en « fin de chantier ».

Après avoir approuvé l'état des lieux, allez sur l'aperçu du DE et changez le statut en « fin de chantier ».

3. DE-Chantier en information

Un chantier « informé » doit faire <5 m² et <5 m en longueur et être hors voies de circulation.

TITRE	STATUT	CRÉÉ LE	RÉPONSE	COMMENTAIRES	RÉPONSE	COMMENTAIRES	ORGANISATION
22000671-DE-Chantier en information	En cours	08/02/2022			Approuvé Rejeté		District Pow

1. Cliquez sur la tâche et ouvrez-la dans un nouvel onglet
2. Dans le nouvel onglet, cliquez sur le lien du chantier et ouvrez-le également dans un nouvel onglet :
 - Vérifiez l'adresse dans **Aperçu** et l'emplacement dans **Carte**.
 - Vérifiez que le chantier est hors voies de circulation.
 - Vérifiez la taille du chantier et le flux dans **Dispenses**.
3. Si toutes les conditions sont remplies, cliquez sur le bouton « Approuvé »
4. Sinon, mettez un commentaire, par exemple que le GCC doit introduire un dossier d'Autorisation, et cliquez sur Rejeté.
5. Si le chantier se trouve sur la voirie d'un autre GDV, mettez un commentaire (4), par exemple : « nous ne sommes pas le GDV compétent » et cliquez sur « Pas concerné » (5).

VALIDATIONS CH: 20220208 - RACCORDEMENT DE: DE-1: 22000664 /

22000664-DE-Chantier en information

APERÇU NOTIFICATIONS PIÈCES JOINTES

ORGANISATION*
> AC Creuzons test
Organisation en charge de la validation.

RÉPONSE **5** STATUT*
3 Approuvé Pas concerné Rejeté **4** En cours

Si vous souhaitez envoyer un commentaire, veuillez préalablement remplir ce dernier avant de répondre au moyen des boutons ci-dessus.

COMMENTAIRES
Cliquer ici pour modifier
Cliquer à côté du champ afin de sauvegarder le commentaire. **4**

LISTE*
Chantiers Publics : Validations



Un chantier en information (J-5 ou J+1) n'a pas besoin d'autorisation d'ouverture de voirie pour être exécuté. En revanche, le GCC a l'obligation de vous en informer. C'est pour cela que vous recevez la tâche « DE – Chantier en information » Il est important de savoir que c'est le « Flux », que vous retrouvez dans l'onglet Dispenses, que vous Approuvez ou Rejetez et non le chantier en lui-même.

- Dans la liste « V2 S42 GDV-Fin de travaux », vous retrouvez les chantiers qui sont passés en « Fin de travaux » et qui nécessitent une validation d'état des lieux. Il est important d'y jeter un œil car certains impétrants ne créent pas toujours un état des lieux. Vous ne recevez donc pas de notifications pour vous avertir de la fin de chantier et par conséquent, vous ne savez pas demander de travaux complémentaires s'il y en a besoin.

4. Appel à (nom de la commune / SPW MI)

Ouvrez la tâche dans un nouvel onglet.

S01.Appels/Tâches/Validations								Créer Ch
TITRE	STATUT	CRÉÉ LE	RÉPONSE	COMMENTAIRES	RÉPONSE	COMMENTAIRES	ORGANISATION	
appel	En cours, ...						Ville d'Hélène	
Appel à Ville d'Hélène	Sans réponse	15/02/2022	Intéressé Pas intéressé				Ville d'Hélène	

- Cliquez sur le lien du chantier et ouvrez dans un nouvel onglet pour en prendre connaissance.
- Revenez sur la fenêtre « Appel à ... » et cliquez sur « Intéressé » ou « Pas intéressé ».
- Si vous voulez participer à la réunion de coordination, cliquez sur « intéressé » et consultez la liste V2 22 Convocation Réunion DAC régulièrement pour trouver l'invitation à la réunion.

CHANTIERS PUBLICS / S01.APPELS/TÂCHES/VALIDATIONS

APPEL CH: 20220214 / DAC: DAC-2: 22000725 / SANS RÉPONSE

Appel à Ville d'Hélène

APERCU CONTACTS NOTIFICATIONS PIÈCES JOINTES

ORGANISATION*
> Ville d'Hélène
Organisation ayant reçu l'appel.

RÉPONSE
Intéressé Pas intéressé
Si vous souhaitez envoyer un commentaire, veuillez préalablement remplir ce dernier avant de répondre au moyen des boutons ci-dessus.

STATUT*
Sans réponse
DATE D'ÉCHÉANCE
02/03/2022

COMMENTAIRES

5. DA-Demande d'Avis

Dans la cas où un chantier concerne 2 gestionnaires de voiries, celui qui a la plus grande superficie de chantier – dit compétent, devra faire une demande d'avis à l'autre GDV – dit concerné.

1. Vous recevrez celle-ci dans votre liste 01.Appels/Tâches/validations.

01.Appels/Tâches/Validations								Créer Chantier	Upload de masse	Annulation en masse	🔗	🔖	⋮	Liste
TITRE	STATUT	CRÉÉ LE	RÉPONSE	COMMENTAIRES	RÉPONSE	COMMENTAIRES	ORGANISATION							
22002273-DA-Demande d'avis	En cours	15/06/2022	←				AC Creuzons test							

2. S'il vous n'êtes pas concerné, cliquez sur « Pas concerné ».
En revanche, si vous n'êtes pas d'accord, devrez remplir le champ « commentaire » (1) et ensuite cliquer sur « Rejeter » .

La plateforme crée une réunion dans la liste V2 (S)32 Convocation réunion DA.

Le GDV compétent et les GDV concernés doivent se réunir (se contacter) dans les 15 jours pour discuter de la décision à prendre. Si, après avoir pris contact, la décision est toujours partagée, le statut du DA doit être changé par le GDV compétent en « partiellement autorisé ».

TÂCHE < CH: RACCORDEMENT - RUE SAMSON / DA: DA-1: 22002887 /

22002887-DA-Demande d'avis PAS CONCERNÉ Envoyer 🔗 📄 🗨️ 📧

APERÇU NOTIFICATIONS PIÈCES JOINTES

ORGANISATION*
> AC Creuzons test
Organisation en charge de la tâche.

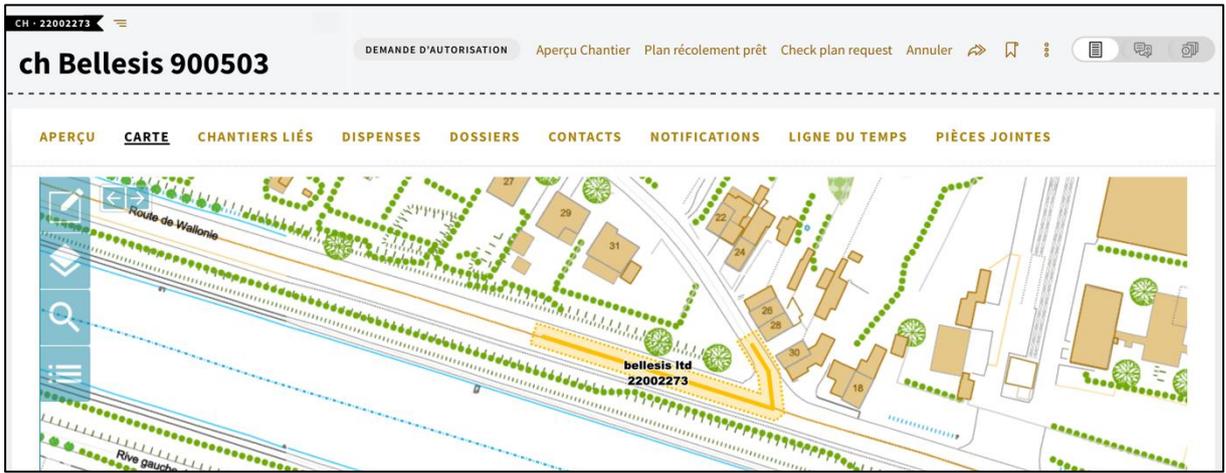
DÉCISION
Approuver Pas concerné Rejeter

STATUT*
Pas concerné

COMMENTAIRES
Cliquez à côté du champ afin de sauvegarder le commentaire. 1

LISTE*
Chantiers Publics : Tâche

3. Vérifiez le chantier sur la carte en l'ouvrant dans un nouvel onglet.



4. Si vous êtes d'accord pour autoriser votre partie du chantier, vous devez insérer votre autorisation au niveau de la demande d'avis **avant** de l'approuver.



6. DAC-Validation PV Final (lors d'une Coordination)

A la suite de la dernière réunion de coordination, une validation de PV final vous est envoyée et vous recevez celle-ci dans votre liste 01. Appels/Tâches/Validations

1. Cliquez sur la tâche et ouvrez-la dans un nouvel onglet

01.Appels/Tâches/Validations								
TITRE	STATUT	CRÉÉ LE	RÉPONSE	COMMENTAIRES	RÉPONSE	COMMENTAIRES	ORGANISATION	
22002271-DAC-Validation PV final	En cours	15/06/2022	←		Approuvé Rejeté		AC Creuzons test	
22002270-DE-Chantier en informa...	En cours	15/06/2022			Approuvé Rejeté		AC Creuzons test	
22002269-DE-Chantier en informa...	En cours	15/06/2022			Approuvé Rejeté		AC Creuzons test	

2. Vous avez la possibilité d'approuver ou de rejeter, en n'oubliant pas d'ajouter un commentaire dans ce cas, ce PV final.
3. Afin de prendre connaissance de ce PV final, soit il a été annexé et vous le trouverez au niveau de l'onglet « Pièces Jointes »
4. Soit vous le trouverez au niveau de la réunion de coordination, dans l'onglet PV.

VALIDATIONS

CH: CHANTIER BELLESIS 030590 / DAC: RÉUNION DAC: RÉUNION DE COORDINATION-1: 22002271 /

22002271-DAC-Validation PV final

EN COURS

APERÇU NOTIFICATIONS PIÈCES JOINTES

ORGANISATION*
AC Creuzons test

Organisation en charge de la validation.

RÉPONSE
Approuvé Rejeté

STATUT*
En cours

COMMENTAIRES
Cliquer ici pour modifier

LISTE*
Chantiers Publics : Validations

RÉUNION DAC

CH: CHANTIER BELLESIS 030590 / DAC: DAC-1: 22002271 /

Réunion de coordination-2: 22002271

PV ENVOYÉ

APERÇU PV NOTIFICATIONS PIÈCES JOINTES

ORGANISATIONS INTÉRESSÉES
Société wallonne des eaux
AC Creuzons test
Bellesis Ltd

ORGANISATIONS ABSENTES

NOM DES PERSONNES PRÉSENTES À LA RÉUNION
Bastian Crale
André Polet
Alex Derez

PROCÈS VERBAL
Creuzons confirme sa participation à la Coordination et liera son chantier.
Pilotage du CCC par Bellesis

PV FINAL

7. DAC-Invitation à Créer le CCC

(Coordinateur Pilote)

Lorsque vous êtes désigné « Coordinateur Pilote », vous recevrez une notification dans votre liste 01.Appels/Tâches/Validations intitulée «DAC - Invitation à Créer le CCC »

S01.Appels/Tâches/Validations							Créer Chantier	Upload de masse	Annulation en masse		Liste
TITRE	STATUT	CRÉÉ LE	RÉPONSE	COMMENTAI...	RÉPONSE	COMMENTAIRES	ORGANISATION				
22002271-DAC-invitation à créer le CCC	En cours	15/06/2022	←				Bellesis Ltd				

1. Cliquez sur la tâche et ouvrez-la dans un nouvel onglet.
2. Vous avez la possibilité d'approuver cette tâche ou de la rejeter en ajoutant un commentaire.

The screenshot shows the details of a task titled "22002271-DAC-invitation à créer le CCC". The status is "EN COURS". The organization is "Bellesis Ltd". There are two buttons for decision: "Approuver" (green) and "Rejeter" (red). The status is "En cours". There are also sections for "COMMENTAIRES" and "LISTE" (Chantiers Publics : Tâche).

3. Lorsque vous approuvez celle-ci, le Chantier Coordonné Commun s'ouvrira.

The screenshot shows the details of a "CCC: Chantier Gilmant". The status is "COORDONNE". There are several tabs: "APERCU", "CARTE", "CHANTIERS LIÉS", "DOSSIERS", "CONTACTS", "NOTIFICATIONS", "LIGNE DU TEMPS", and "PIÈCES JOINTES". The status is "Coordonné". There is a "Changer statut" button. The organization is "Bellesis Ltd". There are sections for "ORGANISATIONS PARTICIPANTES" and "ORGANISATIONS/SOCIÉTÉS MANDATÉES SUR LE CHANTIER".

8. Besoin d'Aide ?



Plateforme Powalco

Pour vous former, conseiller et aider sur la plateforme :

Téléphoner au **081/81.00.45**

Écrire à support@powalco.be

*Powalco ASBL
Avenue d'Écolys 2, bte 19
5020 Suarlée*

Comité Technique

Pour des réponses à vos questions d'ordre juridique :

Téléphoner au **081/77.27.04**

Écrire à support.ccch.dgo1@spw.wallonie.be

*Commission de coordination des chantiers
Comité technique
Boulevard du Nord, 8
5000 Namur*